



PREAVIS MUNICIPAL No 15-11

Sainte-Croix, le 6 mai 2015

Au conseil communal de et à Sainte-Croix

Déchetterie / Dépôt Aux Combes, informatisation des bons et acquisition d'une unité de lavage pour les véhicules

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet la demande d'un crédit destiné, d'une part, à la modernisation du système de l'établissement des bons et, d'autre part, à l'acquisition d'une unité de lavage des véhicules pour la partie « Dépôt pour matériaux d'excavation, côté Aux Combes ».

A) Modernisation de l'établissement des bons

La très forte fréquentation des lieux en constante augmentation et les analyses en cours pour une amélioration du service sur place nous ont conduits à analyser les pistes d'amélioration pour apporter une meilleure fluidité aux utilisateurs. En fonction de l'évolution de la technologie et des moyens de transmissions modernes à disposition, notre mode d'établissement et de facturation des bons se révèle particulièrement vétuste et mangeuse de temps dans son application.

Actuellement, tous les bons établis en vue de la facturation sont remplis manuellement et ceci concerne pour une bonne part les entreprises. La procédure est compliquée et peu rationnelle en termes de temps consacré, aussi bien pour notre personnel que pour les clients qui doivent patienter sur place.

Une fois le bon rempli et signé, l'exploitant conserve les documents puis vient les remettre périodiquement au bureau pour établir la facturation. Ceux-ci sont alors repris manuellement et regroupés par entreprise et par chantiers respectifs pour établir les factures.

Il y a déjà plusieurs mois que l'objectif d'améliorer cette procédure a été évoqué, car le marché propose des systèmes parfaitement adaptés pour la saisie des données. Toutefois, avant de faire le pas, un point décisif à régler était celui de doter cet équipement d'une transmission

automatique des données entre le portable de saisie et notre logiciel de facturation communal « Citizen ».

Après analyse avec les partenaires concernés, nous pouvons maintenant acquérir une solution couvrant tous les paramètres requis pour une optimisation de ce processus, soit :

- Saisie des bons par un système d'enregistrement mobile au moyen d'un terminal « Mobit »
- Transfert automatique des données par une ligne sécurisée VPN (réseau privé virtuel) entre une console raccordée au PC de la déchetterie et le serveur de l'administration communale
- Gestion des données et édition des factures via le système d'exploitation communal « Citizen ».

Les entreprises disposeront d'une ou de plusieurs cartes magnétiques d'identification selon leurs besoins. Un bon signé sera systématiquement imprimé et remis directement aux chauffeurs, permettant de bien identifier les chantiers.

Il est également prévu d'éditer des cartes pour les utilisateurs privés qui le souhaiteraient, et l'utilisation de ce système pourrait très bien un jour être généralisée à tous les citoyens, selon le modèle pratiqué chez STRID par exemple.

Parallèlement, la liaison informatique avec le réseau communal offrira également d'autres avantages tels que l'accès aux informations internes, gestion des heures et rapports d'activités du personnel.

Descriptif et coûts projetés

1. Application MobIT, conception, programmation PC, Programmation terminal	Chf	16'280.00
2. Terminaux	Chf	3'200.00
3. Imprimante mobile	Chf	1'070.00
4. Editeur de cartes magnétiques	Chf	1'800.00
5. Interface Citizen	Chf	9'230.00
6. Liaison VPN	Chf	1'180.00
7. Divers et imprévus	Chf	1'000.00
Total HT	Chf	33'760.00
TVA non récupérable	Chf	810.00
Total TTC	Chf	34'570.00

B) Unité de lavage pour le dépôt « Aux Combes »

Situation

Ce dépôt étant situé aux abords immédiats de la voie cantonale, dans un endroit très fréquenté, nous sommes régulièrement confrontés à des problèmes de salissures sur la route.

En tant qu'exploitant et selon la Loi cantonale sur les routes (art. 30 Lrou), il est de notre responsabilité de maintenir la chaussée dans un état acceptable. Ceci devient par moment impossible sans disposer d'un système de nettoyage des camions avant leur sortie du site.

En effet, le nombre de chantiers importants s'est nettement amplifié et les périodes de travaux s'étendent aussi bien sur l'arrière automne que sur le début de printemps, périodes les plus critiques au niveau des impacts négatifs des véhicules sur les voies de circulation.

Il est régulièrement constaté une couche de salissures répandues sur plusieurs dizaines de mètres, rendant cet endroit déjà critique en temps normal particulièrement dangereux pour les usagers.

Solution proposée

En fonction de nos besoins et après analyse du marché, notre choix s'est arrêté sur un système de laveur de roues spécifiquement étudié pour les chantiers de génie civil.

Fonctionnant avec de l'eau recyclée, il s'agit d'une unité entièrement autonome à implanter à l'endroit déterminé, ne nécessitant que peu de mise en œuvre qui se résume au terrassement pour implanter le bassin de recyclage et au raccordement des services.

Ce site disposant déjà d'une alimentation d'eau et d'électricité, il suffira de prolonger ces équipements jusqu'à l'emplacement déterminé.

Fonctionnement

Lorsque le camion approche de l'unité de lavage, le cycle de nettoyage est activé automatiquement par un détecteur. Le système de gicleurs coordonnés assure un lavage efficace des roues et du sous-châssis pendant que le camion traverse lentement la station.

L'eau de lavage est utilisée en circuit fermé et les sédiments sont stockés dans le bassin de recyclage, puis dégagés au moyen d'un évacuateur à chaîne. Par un système d'injection d'un produit flocculant en complément, on accélère et optimise la sédimentation pour faire face au nombre de véhicules en période de pointe.

Coûts prévisibles

• Unité de lavage de pneus	Chf	51'700.00
• Pompe et flocculant	Chf	4'537.50
• Transport et mise en service	Chf	2'800.00
• Rabais	Chf	-1537.50
• Raccordement des services	Chf	4'500.00
• Terrassements et enrobés	Chf	10'000.00
• Frais d'enquête	Chf	8'000,00
• Eau et électricité	Chf	3'000,00
• Frais divers	Chf	3'000.00
• TVA non récupérable	Chf	<u>2'000.00</u>
Total	Chf	<u>88'000.00</u>

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

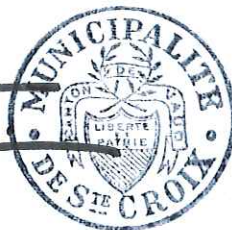
- **d'autoriser** la Municipalité à acquérir un système de modernisation de l'établissement des bords de la déchetterie, ainsi qu'une unité de lavage pour les véhicules;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **Chf 122'570.--**. Le compte N° 9141.15.11 est ouvert au bilan à cet effet;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement par le compte 451.3311 pour la modernisation des bords et 452.3311 pour l'unité de lavage sur une période de 5 ans, la première fois au budget 2016.
- L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 27'600.-- la première année en tenant compte des intérêts (2.5 %) et de l'amortissement de l'emprunt. Réparti sur 5 ans, le coût représente Chf 26'400.-- avec annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



F. THEVENAZ



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Délégué municipal : M. Philippe Duvoisin, Municipal